

La [COMMUNE DE SENLIS](#) / T : 03.21.04.46.68 vient de voter pour la mise en application d'une nouvelle phase d'installation de caméras au sein de son territoire, alors qu'elle a déjà opéré trois phases de déploiement depuis 2014. Cette fois-ci, les caméras seront installées sur les axes majeurs d'entrée et de sortie de la ville, soit cinq caméras au minimum pour un coût de 70 000 euros, en partie subventionné. Au total, déjà 28 caméras sont installées à Senlis, représentant un investissement de près de 300 000 euros.